

INGÉNIEUR·E DIPLÔMÉ·E PAR L'ETAT

VAE, FORMATION CONTINUE

sur 12 mois

Code WEB : IDPE

OBJECTIFS

Fournir au candidat une aide méthodologique pour :

- Constituer son dossier d'inscription
- Expliciter ses expériences professionnelles, les mettre en relation avec le référentiel des compétences générales et des compétences propres à la spécialité visée pour le titre d'ingénieur diplômé par l'Etat
- Faire la preuve qu'il a acquis les compétences requises au cours de ses activités pour préparer l'épreuve de vérification des acquis devant le jury de l'école
- Rédiger le mémoire
- Préparer la présentation du mémoire devant le jury de l'école



POUR QUI ?

Public

Salariés occupant un poste de cadre en entreprise, et assurant des missions d'ingénierie dans l'une des spécialités dans lesquelles peut être délivré le titre d'ingénieur diplômé par l'Etat.

Prérequis

- Justifier de 5 années de pratique professionnelle de niveau cadre dans des fonctions communément confiées à des ingénieurs.

Rythme de formation

Recevabilité en novembre

Epreuve d'évaluation des acquis : courant janvier

Présentation du mémoire : courant octobre

Frais de scolarité

610 euros

732 euros TTC

Tarif applicable pour toute inscription réalisée en 2025.

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

LE PROGRAMME